Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 022-212203319-20260211-2026_02_10_002-DE

MAIRIE DE STE TREPHINE
2, rue de la Mairie
22480 STE TREPHINE
02.96.29.57.33
mairie.ste-trephine@orange.fr

Délibération 2026-02-10-002

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Séance du 10 février 2026 -

Présents : GALARDON Georges, LE DREFF Richard, LE PAVEC Guy, LE SCEL Josiane, GOÏC Marie-Jeanne ; LEVRIER Isabelle ; MAHE Patrick ; GOUAR Martine ; RUMIN Christelle ; TRUBUIL Lydie

Absents : LE PAGE Pierrick
Secrétaire de séance : LE SCEL Josiane

Pour	10
Contre	0

DÉLIBÉRATION 2026-02-10-002

Délibération concernant le Devis SPME22 – panneaux de signalisation

Un devis de l'entreprise SPME22 a été demandé pour des panneaux de signalisation. Il s'élève à 1102,19€ HT et 1322,63€ TTC.

Après délibération, le Conseil a décidé :

- **D'ÉMETTRE** un avis favorable au devis.

À Sainte-Tréphine, le 10 février 2026
Le Maire
Georges GALARDON